

3. Compte administratif 2023

Le Comité syndical doit délibérer avant le 30 juin 2024 sur l'approbation du compte administratif 2023.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	déficit	- 11 728,11 €
Section d'investissement :	déficit	- 8 520,61 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de la Présidente,
Considérant que M. Bernard FREUND, vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

*Le Comité syndical
En l'absence de la Présidente Pia IMBS
Sur proposition du vice-président
après en avoir délibéré
à l'unanimité*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,

APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2023 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	50 046,46 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	200 951,17 €
65 Autres charges de gestion courante	75 343,15 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	44 454,49 €
TOTAL	370 795,27 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	354 723,00 €
75 Autres produits de gestion courante	4 344,16 €
TOTAL	359 067,16 €

Résultat	- 11 728,11 €
Résultat reporté	+ 369 879,45 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 358 151,34 €

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20240402-423-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	75 828,73 €
21 Immobilisations corporelles	7 426,97 €
TOTAL	83 255,70 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	30 280,60 €
28 Amortissements des immobilisations	44 454,49 €
TOTAL	74 735 09 €

	- 8 520,61 €
Résultat	+ 37 308,88 €
Résultat reporté	+ 28 788,27 €
Résultat d'investissement cumulé	

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **- 2 AVR. 2023**

La publication le **- 2 AVR. 2023**

Strasbourg, le **- 2 AVR. 2023**


La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN



Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20240402-423-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024